Image not found or type unknown

Durée des contrats temps partiel

Par **jose13**, le **18/01/2008** à **17:44**

Bonjour
Je suis à temps partiel dans le service public depuis octobre 2006. J'ai des contrats de trois mois, six mois, puis encore trois mois. J'aurais voulu savoir si mon employeur peut changer la durée du tavail ainsi.
Merci pour vos réponses
JOSE

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés